



DIPLOME UNIVERSITAIRE

METIERS *de* L'ADMINISTRATION GENERALE TERRITORIALE

*Sous la direction de Monsieur Antoine BOURREL,
Maître de conférences à la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion*

Trois partenaires pour un projet professionnel départemental
en faveur de l'emploi public territorial...

**Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Université de Pau et des Pays de l'Adour**

Objectifs et débouchés

Les collectivités locales représentent un secteur d'activité en plein développement. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, ce sont près de 900 collectivités qui emploient près de 17 000 agents.

Le Diplôme Universitaire des « métiers de l'Administration Générale territoriale » créée en 2008 vise à **répondre aux besoins de recrutement à venir sur des postes de secrétaires de mairie et de gestionnaires administratifs des collectivités de moins de 5000 habitants des Pyrénées-Atlantiques et à professionnaliser l'emploi public territorial.**

En effet, les effectifs se sont renforcés ces dernières années sur ces emplois et de nombreux départs en retraite sont prévus d'ici 2012.

Ce diplôme doit donc permettre de former les **futurs professionnels sur des emplois de rédacteur territorial** (catégorie B de la filière administrative).

L'accompagnement dans la recherche d'emploi sera assuré par les partenaires locaux associés à ce projet :

➤ le **Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Pyrénées-atlantiques**, établissement public départemental qui accompagne les collectivités locales des Pyrénées-Atlantiques en matière de gestion de personnel. Ce dernier dispose d'un service remplacement-renfort qui met à la disposition des collectivités des Pyrénées-Atlantiques des agents formés sur les métiers de l'administration générale. Les diplômés de cette formation pourraient intégrer ce service.

➤ le **Centre National de la Fonction publique Territoriale**, établissement public national constitué de délégations régionales et d'antennes départementales qui organisent la formation professionnelle et la préparation aux concours et examens professionnels pour les agents territoriaux.

Un dispositif complet

Une **promotion de 25 personnes** par an : étudiants, demandeurs d'emplois, secrétaires de mairie, gestionnaires administratifs en poste dans des collectivités de – de 5000 habitants et des salariés du secteur privé en reconversion professionnelle.

Une **formation en « deux temps »** qui vise à :

→ Apprendre le métier de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif dans une collectivité locale de – de 5000 habitants (80 % de la formation) – octobre 2009/juin 2010 :

- des jours de formation « théoriques » et pratiques,
- des jours de formations consacrés à l'exercice professionnel

→ Préparer le concours de rédacteur territorial (20 % de la formation) – octobre 2010/juin 2011

Des **enseignements dispensés par des universitaires, des professionnels territoriaux et des intervenants spécialisés.**

Les publics

➤ **Etudiants L2, L3 et M1** désireux d'intégrer le champ professionnel des collectivités locales à ce niveau de recrutement sur des postes administratifs de généraliste (dans des collectivités locales « de petite taille »,

➤ **Demandeurs d'emplois et salariés du secteur privé** saisissant l'opportunité d'une requalification permettant une nouvelle orientation professionnelle,

➤ **Agents territoriaux en poste** désirant développer leurs compétences et se professionnaliser.

Les enseignements (*formation de 500 heures*)

A/ L'apprentissage du métier de secrétaire de mairie : octobre 2009-juin 2010

UE 1 – Le cadre général de l'action administrative territoriale

UE 1 a) Introduction au droit des collectivités territoriales

UE 1 b) Le cadre institutionnel et partenarial de l'action des collectivités territoriales

UE 1 c) Les grands principes de l'action des collectivités territoriales

UE 2 – Les moyens de l'action administrative territoriale

UE 2 a) Les moyens humains

UE 2 b) Les moyens financiers

UE 2 c) Les moyens matériels

UE 3 – Les principaux domaines de l'action administrative territoriale

UE 3 a) Les services déconcentrés de la commune

UE 3 b) L'urbanisme et les affaires foncières

UE 3 c) L'action sociale (au sens large, intégrant le logement social,...)

UE 3 d) Le développement local (notions)

UE 4 – L'exercice professionnel (+ 3 jours minimum en collectivité d'accueil)

UE 4 a) L'organisation de la collectivité

UE 4 b) Le positionnement professionnel

UE 4 c) La méthodologie professionnelle

B/ La préparation au concours de rédacteur territorial : octobre 2010- décembre 2011

UE 5 – La préparation au concours externe de rédacteur territorial

UE 5 a) Les épreuves écrites d'admissibilité

UE 5 b) Les épreuves orales d'admission

Les conditions d'admission

La procédure d'admission des candidats au diplôme universitaire comporte **deux étapes** :

1/ Examen préalable des lettres de candidature et des curriculum vitae (début juillet 2009),

2/ Entretiens de sélection visant à apprécier la motivation des candidats (mi-juillet 2009)

Les droits d'inscription

➤ **Pour les étudiants** : 270 € (sécurité sociale incluse) de droits d'inscription à la charge de l'étudiant (prise en charge de 400 € par étudiant par les partenaires)

➤ **Pour les agents territoriaux** : prise en charge totale des droits d'inscription par les partenaires

➤ **Pour les autres salariés** dans le cadre de la formation continue ou d'une reprise d'études (+ demandeurs d'emplois) : 270 € (prise en charge de 200 € par agent par les partenaires)

➔ Pour ces derniers, s'adresser au Service de la Formation Continue de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion de l'UPPA :

Service Formation Continue
IFR – rue Jules Ferry
BP 27540
64075 PAU CEDEX
Tél. : 05.59.40.78.88
Fax : 05.59.40.78.87

Le dépôt des candidatures et calendrier

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae **avant le 20 juin 2009**
(pour les agents en poste dans les collectivités locales, **avant le 15 septembre 2009**)

au secrétariat du Centre d'Etudes des Collectivités Locales

Avenue du doyen Poplawski
BP 1633 – 64016 PAU Cédex
Tél : 05.59.40.80.48

Inscription définitive à la Faculté de Droit de l'UPPA pour les candidats sélectionnés : septembre 2009

La formation complète se déroulera d'octobre 2009 à décembre 2011.

Renseignements

➔ Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion – Université de Pau et des Pays de l'Adour

M. Antoine BOURREL

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 – 64016 PAU Cédex
Tél. : 05.59.40.80.48 – E-Mail : antoine.bourrel@univ-pau.fr

➔ Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Mlle Magali LASSERENNE

Maison des Communes – Cité administrative
BP 609 – 64006 PAU Cédex
Tél : 05.59.84.59.33 – E-mail : magali.lasserenne@cdg-64.fr

➔ Centre National de la Fonction Publique Territoriale – Antenne des Pyrénées-Atlantiques

M. Jérôme KOHL

55, Avenue du Loup
BP 552 – 64010 PAU Cédex
Tél : 05.59.14.33.88 – E-mail : jerome.kohl@cnfpt.fr